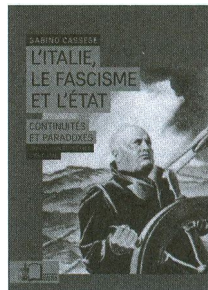


Plus d'une analogie rapproche l'Espagne de l'Italie, s'agissant de la présence de chacun de ces pays dans notre culture nationale qui méconnaît souvent la continuité pour se fixer autour de quelques périodes privilégiées. La Renaissance et au XIX<sup>e</sup> siècle l'unité nationale, voilà ce que notre enseignement secondaire nous livrait naguère de l'histoire de l'Italie. On saura gré à Éric Vial (1977 1) d'avoir traduit et préfacé le livre de Sabino Cassese *L'Italie, le fascisme et l'État. Continuités et paradoxes* (Rue d'Ulm, 2014), qui renouvelle très largement notre connaissance du fascisme italien. Œuvre d'un universitaire spécialiste de droit administratif et de droit public de l'économie qui s'est frotté à la politique (il fut ministre de la Fonction publique et siège aujourd'hui comme juge à la Cour constitutionnelle italienne après avoir participé à d'innombrables commissions parlementaires ou ministérielles), ce livre est issu d'un enseignement à l'École normale supérieure de Pise; on y trouve, fortement étayée par des données juridiques, la thèse d'un État fasciste autoritaire mais non totalitaire. Le fascisme a célébré un véritable culte de l'État; dans une formule fameuse le Duce affirmait « tout dans l'État, rien en dehors de l'État, rien contre l'État » ; à tel point que l'on a pu parler de « statolâtrie ». Mais cet État devait beaucoup aux institutions antérieures à la prise du pouvoir par Mussolini et la République qui suivit lui emprunta beaucoup aussi, ne serait-ce que le maintien à leur poste de bien des fonctionnaires, l'épuration ayant été somme toute assez limitée, sans parler de la persistance de beaucoup de lois adoptées entre 1922 et 1943. De plus, la concurrence des pouvoirs entre le parti et l'administration entraînait une pluralité des centres de décision contrastant avec l'unicité du pouvoir claironnée par le régime. Au-delà des spécificités italiennes (la seconde partie de l'ouvrage analyse le corporatisme fasciste), le livre conduit à s'interroger sur la notion même d'État totalitaire: faut-il le définir seulement par des caractères juridiques? Jusqu'à quel point doit-on faire entrer en ligne de compte des données plus concrètes, relatives au contrôle social et à l'encadrement de la vie quotidienne par



la puissance publique? En montrant les failles, les lacunes, les « trous » d'une omnipotence de l'État par laquelle on a trop paresseusement défini le fascisme, le livre fait aussi comprendre la manière dont l'Italie et les Italiens ont réussi, en 1945 et dans les premières années de la République, à limiter les dégâts de la rupture avec le régime et à offrir un modèle de sortie de dictature qui appellerait bien des comparaisons, notamment avec la fin des démocraties populaires.